

# AVEC VOUS

Novembre  
2020

le journal communautaire n° 11

## LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU TRAVAIL

Des élus au plus près des habitants et des projets du territoire



CITÉ DU CUIR : LE PROJET AVANCE



LES COMPÉTENCES DE LA POL



*Egalement dans ce numéro*

**/ Eau et assainissement : le transfert expliqué /**

**/ Zoom sur la zone de Boisse / Un conservatoire sur le territoire**



# EDITO

Madame, Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse ce nouveau numéro de votre magazine intercommunal. Le renouvellement des assemblées municipales et communautaires, conjugué à la crise sanitaire sans précédent qui s'est malheureusement amplifiée depuis quelques semaines, a considérablement espacé cette publication. Nous allons désormais vous informer de façon beaucoup plus régulière, que ce soit à travers ce magazine, ou grâce à nos différents supports numériques.

Les services de la POL restent actifs, à votre service et à votre écoute. Malgré le contexte difficile, nos grands projets avancent : Cité du cuir, Maison de la Santé à Rochechouart, Base de Loisirs à Saint-Victurnien... Nos 13 communes ont des atouts et des idées ; elles peuvent compter sur la Communauté de Communes pour les aider à se développer.

L'intercommunalité exerce de multiples compétences, indispensables à votre vie quotidienne : eau, assainissement, collecte des déchets, entretien de la voirie, aménagement des zones d'activité... Mais il est parfois difficile pour les usagers de comprendre « qui fait quoi » sur le territoire, c'est pourquoi nous allons renforcer notre communication afin que les choses soient plus claires et que vous puissiez facilement vous adresser au bon interlocuteur.

En parallèle de cette action quotidienne, les élus communautaires continuent de se mobiliser pour le développement de notre bassin de vie. De nouvelles rencontres sont prévues (avec les intercommunalités concernées, la Région et l'État) pour proposer des solutions permettant d'envisager la réouverture de la ligne TER Limoges-Angoulême le plus rapidement possible. Le renforcement de nos zones d'activité se poursuit avec de nouvelles implantations. C'est une excellente nouvelle pour notre économie et nos emplois. Mais ce développement indispensable tient compte de nombreux paramètres, notamment pour s'articuler avec l'activité des commerces de centre-ville.

Les habitants de POL doivent trouver sur le territoire de quoi répondre à leurs besoins, sans avoir à faire une heure de route ou se tourner systématiquement vers les géants de la distribution sur Internet pour faire leurs achats. C'est un enjeu social, économique et environnemental majeur. Nous avons de nombreux atouts en main, nous devons maintenant les déployer et les valoriser.

Bien à vous,

Pierre ALLARD  
Président de Porte Océane du Limousin

Directeur de la publication : Pierre ALLARD  
Rédaction : R. VOUZELLAUD, Direction Générale POL,  
G. CHALARD, M. PICAT, L. FAURENT  
Crédits photos : Service communication POL  
Conception maquette : Karbone14  
Mise en page : Studio Saperli  
Imprimerie : Rivet PE - Limoges  
Dépot légal - 4<sup>e</sup> trimestre 2020  
Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits,  
sans l'accord préalable de la rédaction.  
N° ISSN : 2739-4484  
Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien  
Mail : mpicat@pol-cdc.fr

# Vos élus communautaires





# Quelles sont les compétences de Porte Océane du Limousin ?



## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LE TOURISME

L'une des compétences majeures de l'intercommunalité est l'action économique. La POL crée, aménage et entretient les zones d'activités (8 zones d'activités sur le territoire intercommunal, notamment la zone de Boisse à Saint-Junien). Elle favorise l'implantation des entreprises, les accompagne dans leurs projets. Elle leur octroie des aides, aux côtés d'autres collectivités telles que la Région. C'est notamment le cas en cette période de Covid19, avec plusieurs aides exceptionnelles allouées aux entreprises du territoire. La POL accompagne la pépinière d'entreprises et intervient également sur la requalification des friches industrielles. En matière de tourisme, la communauté de communes soutient l'office de tourisme intercommunal, des équipements tels que les gîtes de la Chasagne à Videix et de Saint-Martin-de-Jussac, la Maison de la Réserve - Espace Météorite « Paul Pellas » à Rochechouart ou l'aménagement de sites touristiques. Elle initie, coordonne et finance les grands projets attractifs de notre territoire comme la future Cité du Cuir.



## L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

C'est une nouvelle compétence de la POL, transférée le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La communauté de communes gère désormais directement l'assainissement sur l'ensemble de son territoire. Elle gère également l'alimentation en eau potable pour 4 communes et pour les 9 autres, elle représente les communes dans des syndicats chargés de la distribution d'eau (cf détail page 7).



## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La POL centralise, à travers notamment son Agenda 21 et son PCAET (Plan Climat Energie Territorial), le travail des communes pour la préservation de l'environnement. Dans ce cadre, c'est elle qui assure l'entretien des bords de rivière et anime des sites naturels remarquables, comme celui de l'Astrolème de Rochechouart, protégé par une Réserve naturelle. Elle encourage également les initiatives éco-responsables (économies d'énergie, achats locaux, réduction des déchets...) et mène des actions de sensibilisation à la biodiversité.



## LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les communes membres de la Porte Océane du Limousin ont transféré leur gestion des déchets à l'intercommunalité. L'élimination, le traitement et la valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés sont donc de son ressort. Sur le territoire de la POL, comme sur la grande majorité du département, c'est le SYDED, syndicat départemental qui s'est vu confier la partie « traitement et valorisation », dans ses déchetteries. La collecte des déchets est effectuée par le service des Ordures Ménagères de la POL.



## LA SOLIDARITÉ

La communauté de communes œuvre à la cohésion et la solidarité. Ainsi, elle gère l'épicerie solidaire, à Saint-Junien et est en charge de la création de la maison de santé pluridisciplinaire à Rochechouart, en voie d'achèvement. Elle s'occupe de l'accueil des gens du voyage et notamment de l'aire d'accueil à Saint-Junien, qu'elle vient de rénover entièrement.



## L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

La POL crée, aménage et entretient près de 500 kilomètres de voirie intercommunale dans un souci de sécurité, d'attractivité économique et de solidarité intercommunale.



## L'AMÉNAGEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

La POL a financé et gère le centre aquatique à Saint-Junien, ainsi que le complexe sportif à Oradour-sur-Clane et la future base de loisirs à Saint-Victurien.

En matière culturelle, elle gère le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal et contribue très largement au fonctionnement de l'EPCC La Mégisserie et le Ciné-bourse, ainsi que certaines structures comme le CIRIR, Centre d'Etude sur l'Impact de la Météorite.



## L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

La communauté de communes participe à l'aménagement du territoire et au traitement des questions d'urbanisme. Ainsi, elle participe par exemple à l'élaboration et au suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), à travers le Syndicat Charente e Limousin, dont elle fait partie. Elle aide les communes dans la mise en place de leurs plans locaux d'urbanisme (PLU). Elle crée et gère aussi des lotissements, et notamment leurs voiries, pour soutenir les dynamiques territoriales.

La POL, en lien avec le syndicat DORSAL, veille au déploiement de l'internet haut-débit sur le territoire de ses 13 communes, en contact avec les opérateurs de téléphonie.

**Vous le voyez, la POL est présente dans chacune de vos démarches quotidiennes ! Vous pourrez trouver sur notre site internet (rubrique POL se Présente => Statuts et Compétences) le détail de l'ensemble des compétences exercées par notre intercommunalité.**

→ [porteoceane-dulimousin.fr](http://porteoceane-dulimousin.fr)

## Comment fonctionne la communauté de communes ?

> **35 élus composent le conseil communautaire.** Ils ont été désignés en même temps que les conseillers municipaux. Ils représentent chaque commune proportionnellement à sa population. Le conseil se réunit tous les mois environ pour délibérer et débattre des grandes décisions à prendre.

> **16 élus forment le bureau communautaire.** Il regroupe le Président de la Porte Océane du Limousin, ses 10 vice-présidents, ainsi que 5 autres conseillers communautaires. Toutes les communes y sont représentées. Le bureau se retrouve toutes les deux semaines pour préparer les travaux du conseil et prendre diverses décisions concernant le fonctionnement de l'intercommunalité.

> **10 commissions thématiques travaillent les dossiers spécifiques.**

Elles sont présidées par les vice-présidents en fonction de leurs délégation (finances, eau et assainissement, voirie, etc...) et se réunissent tous les deux à trois mois. Elles accueillent tous les élus communautaires qui ont souhaité s'y inscrire, mais également des élus municipaux non-communautaires. Cela permet de favoriser l'échange d'informations entre l'intercommunalité et les communes.



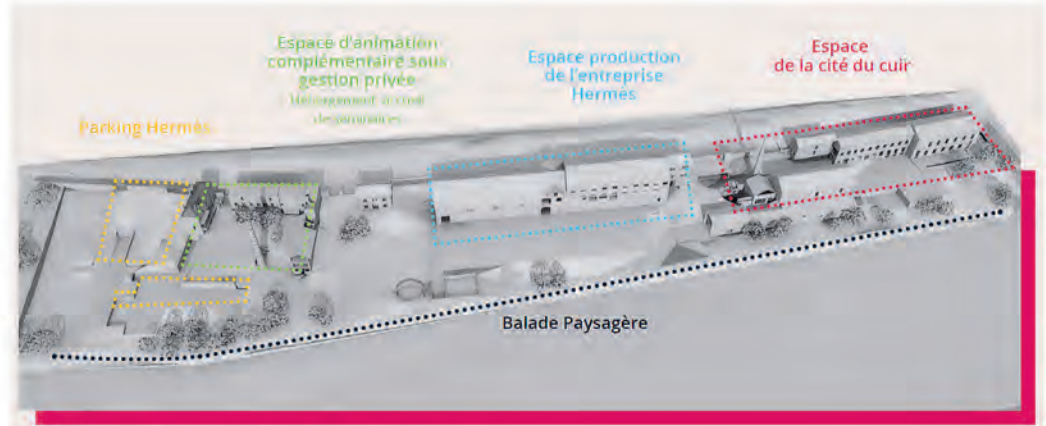
# La Cité du Cuir se précise à l'horizon 2024

Depuis le lancement de ce dossier majeur, les plans de la Cité du Cuir à Saint-Junien ont profondément évolué, afin notamment de prendre en compte le développement important de l'entreprise Hermès, implantée sur le site. La récente visite sur notre territoire d'Alain Rousset, président de la région Nouvelle-Aquitaine, a permis de présenter les nouveaux contours et le calendrier du projet.

La Cité du Cuir a pris du retard, c'est vrai, mais comme le dit Pierre Allard, Président de Porte Océane du Limousin (POL), « c'est un bon retard ». En effet, en proposant de renforcer son implantation à Saint-Junien avec 200 emplois supplémentaires, Hermès a imposé des changements au projet initial, pour la bonne cause. C'est ainsi que l'enseigne emblématique de la maroquinerie de luxe, à l'étroit dans ses actuels locaux, déménagera ses ateliers dans les bâtiments voisins, initialement prévus pour accueillir l'espace muséal de la Cité du Cuir. A l'inverse, la Cité du Cuir prendra place dans les locaux laissés vacants par Hermès. Cette permutation n'aura aucune conséquence sur la qualité du projet, bien au contraire. Aurélie Régeasse, directrice des politiques publiques de la POL, l'assure : « Nous avons seulement déplacé le projet. Nous devons nous adapter à des surfaces différentes, mais la qualité et le contenu seront identiques ». Si tout se passe bien (le contexte actuel nous invitant à la prudence), la Cité du Cuir verra le jour à l'horizon 2024.

## Un financement toujours solide et des partenaires convaincus

Piloté et financé par la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, le projet d'un coût estimé à 7 millions d'euros, va bénéficier du soutien de plusieurs partenaires publics. L'Etat tout d'abord, qui soutient le



Plan de la nouvelle implantation de la Cité du Cuir. © Amélie Bérody

projet à travers deux fonds nationaux, pour un montant global de plus de 1,3 million d'euros. La région Nouvelle-Aquitaine, ensuite, dont le soutien initial de 800 000 € a été porté à un million d'euros, ainsi que l'a annoncé lors de sa visite Alain Rousset, qui s'est dit convaincu par la qualité du projet. Le département de la Haute-Vienne participe quant à lui à hauteur de 785 000 €.

Il reste aujourd'hui à consolider les financements importants alloués initialement par l'Union Européenne et qui devront être redemandés en raison des modifications apportées au projet. « Nous allons continuer à travailler et préciser le projet, afin de formuler une nouvelle demande auprès de l'Union Européenne », explique Aurélie Régeasse. La Région, gestionnaire des fonds européens, apportera son concours sur ce point.



## L'espace muséal prend forme

La visite du président de Région a par ailleurs été l'occasion d'évoquer le futur espace muséal, dont les premières pistes scénographiques viennent tout juste d'être livrées. Les visiteurs débiteront leur visite par une « salle de la mémoire », dans laquelle un film d'une quinzaine de minutes sera projeté. Celui-ci retracera l'histoire du travail du cuir sur notre territoire. La visite se poursuivra ensuite selon un parcours « de la peau au gant », avec d'abord une mégisserie reconstituée pour comprendre comment la peau de bête devient cuir. Puis ce sont des ateliers de coupe et de coutures qui seront présentés, avant une salle dédiée aux pièces emblématiques du savoir-faire local. Des gants remarquables et rares sont en train d'être collectés pour enrichir la collection du futur musée. Une dernière pièce ouvrira d'autres perspectives autour du travail du cuir en évoquant ses différents usages, et notamment les plus innovants. Enfin, un espace boutique dont les détails sont encore à définir retrouvera les visiteurs à la fin du parcours. Une salle d'exposition temporaire devrait également prendre place au sein du musée.



# L'aire d'accueil des gens du voyage entièrement rénovée

Inaugurée en 2001, l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Junien avait besoin d'un coup de neuf. Des travaux importants ont été entrepris pour offrir aux usagers des conditions de séjour plus adaptées et agréables.



Construite il y a 20 ans, l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Junien nécessitait une remise à niveau globale de ses installations. « Il fallait réhabiliter les lieux pour proposer des conditions d'accueil plus sereines et mieux adaptées aux pratiques des gens du voyage », reconnaît Laëtitia Calendreau, vice-présidente chargée de la solidarité

et de l'action sociale. Ces travaux ont bien entendu tenu compte des demandes des usagers : « Nous avons communiqué avec les familles pour mieux connaître leurs besoins et améliorer leur accueil. » L'investissement de 290 000 € de la Porte Océane du Limousin, subventionné à hauteur de 30% par l'Etat et le département, a ainsi permis de refaire l'isolation et le carrelage des blocs sanitaires. Des travaux de rénovation globale de l'aire ont également été effectués : l'accueil a été repeint, la signalétique changée et la clôture entièrement refaite. Après un léger retard dû au confinement, la réhabilitation des lieux vient de s'achever et les familles peuvent de nouveau occuper l'aire.



# La Zone de Boisse poursuit son essor

**Ouverts à la commercialisation en 2019, les 23 hectares de la nouvelle zone d'activités de Boisse à Saint-Junien continuent d'attirer les entreprises. Ce nouvel espace économique vient compléter l'offre de la Porte Océane du Limousin.**

C'était un projet phare de la communauté de communes depuis sa création : la zone de Boisse, située à proximité de la RN141, incarne l'ambition de la POL de dynamiser l'activité économique de son territoire. Partagée en quatre îlots fractionnables selon les besoins, cette zone s'adapte aux souhaits de chaque entreprise. « Nous avons préféré dessiner de grands îlots à redécouper, plutôt que des parcelles plus petites prédéfinies car elles n'attirent pas les entreprises qui ne trouvent pas exactement ce qu'elles recherchent », confie Aurélie Régeasse, directrice des politiques publiques intercommunales.

## Coller aux besoins des entreprises

Une stratégie payante puisque sur les 23 hectares de zone, six sont déjà vendus. Dans le premier îlot, directement en bordure de la RN-141, c'est l'entreprise de transport Iza-

ret qui s'est installée. Et dans le second îlot, trois entreprises vont s'implanter : une micro-crèche, un peintre en bâtiment et une entreprise issue de la pépinière. Pour les espaces restants, des discussions sont en cours avec plusieurs entreprises intéressées afin de réfléchir au meilleur redécoupage possible. Mais il reste de la place et toutes les entreprises sont les bienvenues. Le mètre carré est au prix de 20 € hors taxes.

La zone de Boisse vient ainsi compléter l'offre économique de la communauté de communes en créant un nouvel espace attractif. « Elle est parfaitement située et répond très bien aux besoins des entreprises », assure Anne-Marie Almoester Rodrigues, vice-présidente en charge du développement économique. C'est un site essentiel pour le dynamisme économique du territoire, mais qui s'est construit dans le respect de l'environnement.

« Il est rare de voir des zones de ce genre aussi respectueuses du développement durable et du paysage », se réjouit la vice-présidente, en félicitant le travail des élus de l'ancienne mandature.

## Un nouvel espace pour renforcer l'offre économique

On a parfois tendance à vouloir opposer les commerces de centre-ville et les zones d'activités « périphériques ». « Ces inquiétudes n'ont pas lieu d'être, répond Pierre Allard, président de la POL et maire de Saint-Junien. Les activités qui vont s'installer dans cette nouvelle zone sont différentes de celles que l'on peut trouver dans le centre-ville de Saint-Junien, par exemple. Cela ne crée pas de concurrence, mais plutôt de la complémentarité », poursuit-il. En effet, cette zone d'activités est dite « mixte », c'est-à-dire qu'elle concentre plusieurs types d'activités. Ce dynamisme permet au contraire de répondre aux besoins des habitants du bassin de vie de Saint-Junien, qui sont moins tentés d'aller vers d'autres grandes zones commerciales en dehors de notre territoire, ou de se tourner vers le commerce en ligne. Au final c'est moins de trajets et un bénéfice direct en termes d'emplois pour les communes de POL.

**Renseignements : [aregeasse@pol-cdc.fr](mailto:aregeasse@pol-cdc.fr)  
05 55 02 87 31**



## Le chantier de la Maison de santé suit son cours



Autre réalisation très attendue, la Maison de santé pluridisciplinaire à Rochechouart est sortie de terre et les travaux avancent à un rythme soutenu. Les habitants de la POL pourront bientôt bénéficier d'un espace de soins complets et accessibles. « C'est un équipement très utile pour la population, qui répond vraiment aux questions d'accessibilité aux soins », précise Anne-Marie Almoester Rodrigues,

2<sup>e</sup> vice-présidente de la communauté de communes et maire de Rochechouart. Pour rappel, cette structure accueillera, entre autres, des médecins généralistes, des infirmières libérales et un kinésithérapeute. Cet espace de soins compte par ailleurs de nombreuses vertus pratiques : accès de plein pied, salles de consultation à l'étage à l'abri des regards, possibilité d'extension en contrebas... Fruit du précieux travail des architectes. D'autant que le bâtiment trouvera parfaitement sa place dans le paysage. En effet, il a été pensé avec des matériaux de nature (façades en bois) ou d'apparence proche de ce que l'on peut retrouver dans le bourg historique de Rochechouart (enduit minéral). Un aspect important puisque la Maison de santé sera visible depuis le château et les points hauts de la ville.

## Feu vert pour la base de loisirs



Retardé par la crise sanitaire, le chantier de la base multi-activités de Saint-Victurien va pouvoir débuter. Les élus communautaires ont validé le projet début septembre et les travaux devraient commencer en novembre. Ce nouveau site a pour ambition de devenir un pôle majeur du sport-nature en Haute-Vienne grâce aux nombreuses activités qu'il pourra proposer (Kayak, VTT, mini-accrobranche, tir à l'arc...). Le projet s'inscrit par ailleurs parfaitement dans son environnement grâce à des constructions respectueuses de la nature et une végétalisation maximale des aménagements. Financée par la POL, mais avec un soutien important de l'Union Européenne, du conseil départemental et de l'État, la base devrait accueillir ses premiers visiteurs en fin d'année 2021, (selon l'évolution de la situation sanitaire).





# La voirie intercommunale : une affaire de priorités

**Avec 480 kilomètres de voirie intercommunale, les services techniques de la POL ont en charge un important travail d'entretien. Or ces travaux ont souvent un coût important, ce qui nécessite des arbitrages difficiles.**

« Il faudrait un million d'euros par an pour avoir une voirie parfaite, hors ouvrages d'art », confie Jean-Pierre Granet, vice-président en charge de la voirie. Un budget impossible à rassembler dans le contexte actuel de baisse des dotations de l'État. C'est pour cela que les élus communautaires, avec l'expertise des services et en accord avec les Maires, sont amenés à définir des priorités et un calendrier précis des travaux de voirie à effectuer. Alors

que les chantiers de liaison de la zone d'activités de La Vergne à Saint-Junien vont s'achever en 2021, les prochains dossiers sont à l'étude. « Nous avons connaissance et conscience des besoins, précise Jean-Pierre Granet, mais nous devons parer au plus urgent. » Car la voirie, ce n'est pas seulement faire et refaire le revêtement des routes. Cela implique bien d'autres tâches, à la fois coûteuses et chronophages, mais qui ne sont pas forcément visibles. « Nous réalisons nous-mêmes les travaux d'élagage par exemple. Ils doivent se faire en amont des travaux de voirie et demandent du temps et de l'argent. Or ce n'est pas forcément quelque chose que le public voit », observe Jean-Marc Lescure, directeur adjoint voirie et espace public.

Par ailleurs, le revêtement utilisé doit s'adapter aux circonstances et au type de voie : « Certains voudraient voir des « tapis » partout. Mais ce n'est pas du tout cohérent. C'est très onéreux et bien souvent inutile, quand un simple enduit se montre plus efficace », explique le directeur adjoint des services techniques.

La priorisation des travaux de voirie obéit ainsi à une foule de détails qui peuvent, c'est vrai, échapper aux non-initiés. Mais le vice-président l'assure, « tout est fait pour garantir la sécurité et le confort des usagers. »



# L'École de Musique Intercommunale devient Conservatoire



**Fortement attendue par le personnel et les élèves de l'École de musique, la labellisation « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal » a été officialisée en septembre. Elle constitue une très belle reconnaissance de la qualité de l'enseignement dispensé dans cet établissement.**

C'était un axe central du projet d'établissement 2020-2025 de l'école de musique intercommunale (EMI), et c'est maintenant chose faite ! L'EMI devient le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Jean Ferrat. Plus qu'un simple changement de nom, c'est une reconnaissance officielle très importante pour l'école qui va pouvoir garantir aux élèves une meilleure reconnaissance de leurs acquis. « C'est une excellente nouvelle, se réjouit Thierry Granet, vice-président en charge des affaires culturelles. Ce terme de conservatoire évoque déjà une certaine idée d'excellence, et il permettra

à nos étudiants de poursuivre plus facilement leurs parcours de musiciens. » En effet, avec cette labellisation, les diplômes délivrés par le CRI à ses élèves seront désormais reconnus dans tous les conservatoires de musique de France. Nos musiciens pourront ainsi plus facilement intégrer les conservatoires nationaux ou approfondir leurs études musicales à haut niveau. Le nouveau conservatoire intercommunal acquiert donc un statut prestigieux, que seuls deux autres établissements en Haute-Vienne

possèdent : le conservatoire municipal de Panazol, et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Limoges. « Il était important que notre territoire, l'un des plus actifs du département, bénéficie d'une telle structure », ajoute Thierry Granet. Une labellisation qui pourrait par ailleurs permettre de conforter les subventions du conservatoire voire en solliciter de nouvelles. En attendant, l'école de musique poursuit sa transformation et son changement de gamme avec un nouveau logo.



# Ordures ménagères

**> Les règles du tri sélectif changent**  
Avec les travaux de modernisation et d'extension du centre de tri sélectif de Beaune-les-Mines, géré par Limoges Métropole, tous les emballages, sans exception, peuvent désormais être triés. Ainsi, outre les briques en carton, bouteilles en plastique et conserves en métal, le bac jaune des éco-points peut maintenant accueillir les autres déchets plastiques, tels que des pots de yaourt ou des barquettes en polystyrène, et d'autres déchets en métal comme les cap-

sules de bouteilles. Pour les autres bacs, rien ne change. De plus, la communauté de communes est actuellement en train d'installer de nouveaux éco-points sur tout son territoire.  
**Contact SYDED : 05 55 12 12 87**  
**www.syded87.org**

**> Collecte des déchets de venaison**  
Les élus de la POL ont voté en septembre la mise en place de points de recueil des déchets de venaison sur plusieurs communes. La commu-

nauté de communes a ainsi participé à l'achat de ces bacs de collecte dont la gestion est confiée aux fédérations de chasse. Ces bacs seront fermés par cadenas et seuls les chasseurs y auront accès. Ils y déposeront leurs déchets de venaison et seront contactés en cas de gibier mort sur la voie publique, comme par exemple pour les percussions sur la route. Jean-Pierre Granet, vice-président en charge des ordures ménagères, s'est dit très satisfait de ce changement, « L'image de ces déchets dans les forêts était vraiment mauvaise ».





# Eau et assainissement : un transfert fluide !

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les communes ont transféré leur compétence eau et assainissement à la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin. Un changement qui s'est concrétisé ces derniers mois, et ce malgré le contexte sanitaire qui a parfois ralenti les opérations.



C'était un des gros dossiers de la communauté de communes cette année, et c'est dans un climat très particulier, en raison de la crise sanitaire, que le transfert de la compétence eau et assainissement s'est opéré. Pour autant, « malgré quelques retards inévitables, tout s'est bien passé », indique Michel Burguet, directeur des services techniques de POL. « Nous avons travaillé avec les communes pour que ce transfert se fasse progressivement, avec pour objectif de maintenir, voire d'améliorer la qualité du service rendu » explique Annie Dardilhac, vice-présidente. C'est dans cet esprit qu'ont été signées avec les communes des conventions de gestion pour parfaire la prise en main des équipements. Tout n'est pas encore achevé, mais cela devrait être le cas début 2021. C'est aussi à cette période que devrait être disponible l'intégralité de l'étude de transfert, qui permettra de visualiser au mieux les besoins du réseau intercommunal, notamment en termes d'investissement.

## Un tarif stable en 2020

Ces derniers mois, les équipes techniques de Porte Océane du Limousin ont tout mis en œuvre pour que ce changement se passe sans accroc, en dépit des difficultés imposées par la crise sanitaire. Sur le terrain, les agents ont ainsi relevé les compteurs des quatre communes en régie pour l'eau pendant que les services administratifs préparaient les facturations avec de nouvelles règles. Tout est désormais opérationnel. Les usagers sont donc invités à se tourner vers le centre technique intercommunal à Saint-Junien, pour y trouver les réponses à toutes leurs questions. (téléphone : 05 55 43 03 36)

Conformément aux engagements pris par les élus de POL, les tarifs n'augmenteront pas en 2020. Le travail est en cours pour établir un tarif cible qui permettra d'avoir, dans quelques années, une facture homogène sur l'ensemble des communes. Un échéancier sera mis en place pour faire évoluer progressivement les choses et les usagers seront informés régulièrement.

## Régie, délégation : comment ça marche ?

Ce transfert de compétence peut néanmoins paraître un peu flou pour le grand public. Concrètement, il faut d'abord distinguer la compétence de la distribution d'eau potable et celle de l'assainissement. Pour l'assainissement (traitement des eaux usées), la situation est simple. La POL gère désormais l'assainissement de l'eau en régie pour les 13 communes,

c'est-à-dire qu'elle assume cette tâche elle-même, avec ses propres services.

Pour la gestion de l'eau, les choses sont un peu plus complexes. Quatre communes ont transféré leur gestion en régie aux services intercommunaux. Il s'agit de Javerdat, Rochechouart, Saillat-sur-Vienne et Saint-Junien. Les équipes de POL gèrent donc maintenant ce service directement.

Pour les neuf autres communes, qui avaient délégué cette gestion à des syndicats d'eau, rien ne change sur le terrain : ce sont toujours ces mêmes syndicats qui assureront la gestion. En revanche, ce sera désormais POL qui représentera les communes dans les syndicats concernés (on parle alors de « représentation substitution »).

**Service eau et assainissement : 05 55 43 03 36**



## La start-up Recyclamer Innovation dévoile son nouveau robot

La lutte contre la pollution du milieu marin est un axe majeur de développement durable. Implantée à Saint-Junien, Recyclamer Innovation a révélé début octobre à La Rochelle son nouveau robot pour nettoyer les milieux aquatiques. Geneseas, c'est son nom, est le fruit de quatre ans de travail et de recherche. Inédit sur le marché, c'est le premier robot dépollueur d'espaces aquatiques fonctionnant à l'énergie solaire et autonome.



Son bac de 140 litres lui permet de collecter les déchets flottants et son filtre naturel et recyclable capte les hydrocarbures. De plus, son fonctionnement à l'énergie électrique lui

confère une discrétion bien appréciée de la faune marine. Soutenu par Porte Océane du Limousin, ce projet a également la vertu d'être une production locale. Alan d'Alfonso Péral, son créateur, avait à cœur de réduire au maximum l'empreinte carbone de sa machine. C'est ainsi que le circuit court a été privilégié pour fournir les différents éléments, comme le filtre à hydrocarbures issu d'une culture du Massif Central. Testé pour l'instant dans le port de La Rochelle, Geneseas a de beaux jours devant lui tant les milieux aquatiques ont besoin de lui.

## Les élèves SEGPA du collège Langevin mettent en valeur l'astroblème\*

S'investir au plus près de la Réserve pour mieux en saisir l'intérêt, c'est le défi relevé par la réserve naturelle de l'astroblème de Rochechouart et les responsables de la SEGPA du collège Paul Langevin de Saint-Junien. « La SEGPA souhaitait faire découvrir la réserve à ses élèves, et nous avons besoin d'entretenir certaines portions du sentier d'interprétation. Nous avons donc proposé un partenariat », expliquent Pierre Poupert, conservateur de la réserve et Fabien Habrias, vice-président en

charge du développement touristique. C'est ainsi que les élèves du collège Paul Langevin ont rendu un fier service à la réserve, entre autres en dégagant le sentier et en nettoyant certaines roches remarquables. Sous l'encadrement d'un enseignant, et par groupe de huit, ils ont effectué cinq sessions d'environ deux heures. En contrepartie, la réserve prévoit une animation auprès de la SEGPA pour tout comprendre de l'astroblème.

\* Astroblème = ensemble des marques laissées par la chute de la météorite.





# Retour en images sur les mois écoulés

Malgré un contexte sanitaire difficile et une actualité mouvementée, les acteurs du territoire sont restés actifs et mobilisés.

2 septembre 2020 - St-Brice/Vienne

Démonstration country  
lors du Forum des associations



20 septembre 2020 - Rochechouart

Course VTT "La Météorite"



21 septembre 2020 - Rochechouart

Journées du patrimoine à la Maison de  
la réserve - Espace Météorite  
Paul Pellas



1<sup>er</sup> octobre 2020

Lancement de la Quinzaine du bois,  
la POL partenaire de cette initiative  
pour l'emploi



6 octobre 2020 - St-Junien

Mobilisation pour la défense  
de la ligne Limoges-Angoulême



25 octobre 2020 - St-Junien

Fête des plantes



2 novembre 2020 - St-Junien

Hommage à Samuel Paty  
au lycée Paul Éluard

